

En octobre 2015, la DGD était à la recherche d'un expert en agronomie afin de réviser la Note stratégique de 2010 consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Nathalie Francken, une scientifique attachée au Licos - Centre for Institutions and Economic Performance - de l'Université de Leuven obtint le mandat.

L'ANALYSE DE LA RÉDACTRICE de la Note stratégique agriculture et sécurité alimentaire

Miser sur les meilleurs

Un entretien avec Nathalie Francken

DÉFIS SUD: Pourquoi l'agriculture familiale est-elle moins présente que dans la Note de 2010 ?

NATHALIE FRANCKEN: La majorité des souhaits exprimés lors des interviews de jeunes agriculteurs menées en Afrique avec les collègues universitaires tournent autour du désir de ces jeunes de pouvoir s'installer dans les fonctions intermédiaires de l'agriculture, telles que la transformation et la commercialisation. Nous constatons peu d'aspirations à vraiment vouloir se contenter de travailler au niveau de la cellule familiale, villageoise ou communautaire et rien ne nous autorise à leur imposer une vision... Par ailleurs, malgré la reconnaissance acquise à la suite de l'Année internationale de l'agriculture familiale, la terminologie « agriculture à petite échelle » reste la plus utilisée. Même les documents des organisations internationales africaines utilisent le concept d'agriculture à petite échelle. Si l'Année internationale a abouti à une définition de l'agriculture familiale, cela ne signifie pas que les États africains l'adoptent dans leurs propres lois... En tenant compte de ces réalités, nous avons voulu, dans la Note, privilégier une approche holistique en mettant l'accent sur les agriculteurs qui ont du potentiel parce qu'ils vont grandir, entreprendre et engager des travailleurs locaux et ainsi lutter contre la pauvreté. Pour nous la vision holistique passe par la participation des agriculteurs à des chaînes de valeurs, par la bonne gouvernance et par l'innovation.

DS: Ce qui fait dire à certains qu'il ne s'agit pas d'une note sur la sécurité alimentaire...



Nathalie Francken:
« Il faut de
l'innovation et de
l'efficience. »

Illustration
© Alain Corbel.

NF: Les choix politiques du cabinet sont orientés vers le réalisme en tenant compte des faits économiques et sociaux, en misant à la fois sur des thèmes transversaux tels que le renforcement du rôle des femmes, la qualité nutritionnelle et l'agriculture durable. Et il est inexact de prétendre que ces sujets sont optionnels dans la Note. Il faut qu'ils avancent simultanément. Selon les projets, la Coopération belge va investir dans deux ou trois thèmes simultanément, en assurant un suivi.

Certains programmes, tels que ceux de la Coopération technique belge (CTB) en Guinée, par exemple, englobent tous les aspects.

Quant à la sécurité alimentaire, elle comporte quatre volets: la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et la stabilité. La note préconise un effort dans tous les domaines recommandés mais en insistant sur la qualité qui s'obtient par la transformation des matières premières nutritionnelles et leur commercialisation dans de bonnes conditions. L'on favorise ainsi l'acquisition de moyens économiques qui permettent une diversification de l'offre alimentaire.

DS: *Une autre critique adressée à la Note est qu'elle ne conteste pas vraiment les relations de pouvoir déséquilibrées, favorables à l'agriculture industrielle.*

NF: La Coopération au développement belge regarde vers l'avenir et veut travailler à la cohésion sociale et au renforcement des organisations paysannes et des organisations interprofessionnelles, comme mentionné dans le deuxième domaine d'action de la nouvelle stratégie. Il faut renforcer des réseaux de connaissance dans la société qui permettent de porter la voix des agriculteurs et de leurs organisations, d'équilibrer le rapport des forces. La volonté présente est d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs. Mais *in fine* ce sont les organisations paysannes qui doivent définir et mener leur plaidoyer par rapport à leurs autorités responsables.

DS: *Que dit la Note sur les accaparements de terres ?*

NF: Le droit à la terre et sa législation sont très importants. C'est mentionné dans la Note. Le but pour nous n'est pas de favoriser l'acquisition des terres par des méga-entreprises, mais bien de prêter attention si certains fermiers, dans des conditions contractuelles favorables, avec une bonne législation de la terre, peuvent contractualiser avec des grandes entreprises pour leur livrer des produits. Cela peut amener des bénéfices mutuels. Quand une entreprise prend des engagements en matière de responsabilité sociale, qu'elle respecte ses contrats avec les paysans en leur achetant leurs produits à des prix avantageux, tout le monde y gagne. Le droit à la terre fait partie des problématiques qu'une autre organisation gouvernementale, la GTZ allemande, dans un souci de cohérence européenne, a placées dans ses priorités... Par ailleurs, le gouvernement belge adhère aux Directives de la FAO concernant l'accès à la terre.

DS: *Pour les ONG telles que SOS Faim, l'économie sociale¹ regroupe les activités économiques exercées par des sociétés principalement coopératives, des mutualités et des associations. Qu'en pensez-vous ?*

NF: Pourquoi pas, à condition qu'il y ait de l'innovation, de l'efficacité, de bonnes techniques d'accompagnement, un bon leadership, une bonne gouvernance. Je pense que les coopératives peuvent fonctionner dans certaines conditions mais je ne crois pas qu'il faille soutenir des coopératives partout. Dans certaines régions, les paysans préfèrent parfois investir individuellement. Je ne trouverais pas correct de leur dire ce qu'ils doivent faire. Il est exact d'affirmer qu'il y a plus de cohésion sociale dans les coopératives, mais si certains paysans font d'autres choix, c'est leur liberté.

DS: *Que pensez-vous des craintes exprimées par ceux qui pensent que l'agro-industrie signifiera la disparition de l'agriculture familiale ?*

NF: Je leur répondrais que toute société évolue. La croissance des pays nantis s'est déroulée historiquement par l'expansion de l'industrie et des services, certes avec des conséquences dramatiques pour l'environnement... C'est donc sur ces problématiques écologiques qu'il faut se concentrer aujourd'hui si l'on veut changer le modèle de développement. Je ne crois pas qu'il faille ériger en dogme le fait de maintenir les populations dans l'agriculture ou de les faire revenir à tout prix à l'agriculture. Il faut le faire si c'est rentable, efficace et si l'agriculteur s'en sent mieux. Je suis pour le développement et la défense de l'agriculture, pour la formation des jeunes dans les techniques agricoles innovantes. On constate que les jeunes sont plus intéressés par le traitement des matières premières agricoles, par leur industrialisation, que par la production pure.

DS: *Et par la digitalisation des services agricoles ?*

NF: C'est un facilitateur, pas un moyen de base, le ministre De Croo l'a dit lui-même. Les pays du Sud ont connu une explosion des téléphones mobiles, alors, pourquoi ne les utiliseraient-ils pas pour la réception des crédits, dans des régions très reculées, la gestion de l'épargne, l'information sur l'état des marchés, la gestion de la demande... Ce sont les paysans qui demandent le développement de ces services. ■■■

Propos recueillis par Pierre Coopman

1 : <https://www.sosfaim.be/wp-content/uploads/2016/12/Note-CCF.pdf>

